

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Circulaire de Mgr l'archevêque. — III Communication officielle. — IV Le Père Manseau des Cleres de Saint-Viateur. — V Prières des Quarante-Heures. — VI L'Œuvre de la Sainte-Enfance : Les origines, son but, son importance. — VII Les Rédemptoristes à Montréal. — VIII La messe pour les défunts.

**AU PRONE**

**Le dimanche, 22 novembre**

On annonce :

Le premier dimanche de l'Avent;

La fête de saint André (demain);

L'indulgence du mois de novembre (1);

La neuvaine de l'Immaculée-Conception, samedi le 28 (2);

Dans le diocèse de Sherbrooke, lundi, le 30, le 21e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque ;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le 1er dim. de l'Avent, pour les orphelins.

**OFFICES DE L'EGLISE**

**Le dimanche, 22 novembre**

Messe du 24e dim. après la Pentecôte, **semi-double**; mém. de Ste Cécile ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dimanche, mém. 1o de saint Clément, 2o de sainte Cécile, 3o de sainte Félicité.

**Dans la cathédrale de Valleyfield :**

Fête de sainte Cécile, **double de 1e cl.**; seule mém. du 24e dim.

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quel-que exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

(2) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent, après la Pentecôte; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de S. Clément (au 23) et du dim.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 29 novembre

Comme le I dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pourquoi l'on doit anticiper au 22 novembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peut avoir lieu le 1er dimanche de l'Avent (29 novembre).

J. S.

## CIRCULAIRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE

Archevêché de Montréal, 4 novembre 1914.

Monsieur le curé,

Les cours de chant grégorien dont je vous ai parlé pendant les dernières retraites pastorales, auront lieu tous les lundis, à 8 heures, à l'Université Laval. Ils seront donnés par M. l'abbé Garrouteight et M. l'abbé Bouhier.

Je désire que ces cours soient fidèlement suivis par les maîtres de chapelle, les organistes et les membres des différents choeurs de nos églises. Ils en comprendront l'importance et l'utilité. Veuillez leur transmettre mon invitation pressante. Ils seront tous heureux de s'y rendre, je n'en doute pas. Je serai moi-même présent à la leçon d'ouverture.

Agréé, Monsieur le curé, l'assurance de mon entier dévouement.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

P. S. — Il va sans dire que le clergé et les religieux sont invités à ces cours.

## COMMUNICATION OFFICIELLE

L'examen des jeunes prêtres pour le diocèse de Montréal aura lieu au Grand-Séminaire le jeudi 19 novembre, à 9.30 heures. Il sera présidé par Mgr le vicaire-général. Tous les prêtres tenus à cet examen devront s'y rendre très fidèlement, et se conformer exactement aux directions données par Mgr l'archevêque lors de la dernière retraite pastorale.

**LE PÈRE MANSEAU**  
**DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR**



Le matin, samedi 7 novembre, à Joliette, chez les Clercs de Saint-Viateur, on chante le service funèbre d'un religieux qui laisse, dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme de bien et d'un prêtre vraiment distingué : le Père Jean-Baptiste Manseau, décédé le 4 novembre courant. On a bien voulu nous communiquer quelques notes, expressives et éloquentes, sur la carrière de ce digne et si méritant éducateur de la jeunesse. Et il se trouve que l'hommage qu'elles nous permettent de rendre à sa mémoire, c'est à Saint-Polycarpe que nous l'écrivons, dans ce village où il est né, à deux pas de l'église où il a été baptisé, le 4 mai 1843.

Le Père Manseau fut d'abord le Frère Manseau. Nous l'avons connu directeur du Collège Laval, à Saint-Vincent-de-Paul de l'Ile-Jésus, vers 1871. C'est lui — qu'on nous pardonne ce détail trop personnel — qui fut exactement le premier maître de nos jeunes années. Il accueillait avec un sourire si paternel et si engageant le bambin de cinq ans qu'on lui conduisait, ainsi qu'il savait le faire pour tous, que nous en avons gardé le souvenir très net et très précis. Les *images* et les *bons points* qu'il donnait au petit débutant ont pu se perdre, mais l'*image* de la bonne figure souriante est restée, le *bon point* dont il marquait l'âme ne s'est pas effacé.

Ce maître, il aimait sa mission d'éducateur, il se donnait de toute son âme à ceux que la Providence lui confiait, et c'est pourquoi sans doute sa mission a été si admirablement féconde, c'est pourquoi ses "enfants" l'ont toujours aimé et ne l'oublieront jamais.

\* \* \*

Jean-Baptiste Manseau était donc né à Saint-Polycarpe, où son père, Isidore Manseau, cousin des curés Brassard (Théophile, Moïse et Léandre), était instituteur. A l'école de son propre père, tout autant qu'à l'ombre de la vieille église, il puisa très vite le goût de sa vocation. A 21 ans, le 1er juillet 1864, il entra au noviciat des Viateurs, à Joliette, sous le fondateur lui-même, le Rév. Père Champagneur. Le 1er novembre suivant — il y a tout juste cinquante ans — il prenait l'habit religieux. En 1865, le 2 août, il était admis aux premiers voeux. Enfin, le 14 août 1869, il prononçait ses voeux perpétuels. Ce n'est que dix ans plus tard, exactement le 20 décembre 1879, qu'il devait, sur l'appel de ses supérieurs, recevoir la prêtrise des mains de feu Mgr Fabre. Il accepta toujours, ainsi que nous allons le voir, parmi les siens, des postes importants, ce qui témoigne de la confiance qu'inspiraient "son intelligence, sa fermeté, sa rectitude et son esprit religieux". Voici, du reste, ce qu'on nous écrit au sujet de cette carrière si bien remplie.

"Après deux ans de séjour à Longueuil, dont le collège était alors dirigé par son institut, il était envoyé à Saint-Vincent-de-Paul, Ile-Jésus, le 1er août 1866, pour y fonder une école-pensionnat qu'il dirigea jusqu'au 20 février 1875. Il le quitta pour se rendre au chapitre de sa Congrégation qui se tint à Vourles, près Lyon, et dans lequel le Très Rév. Père Gonnet fut élu supérieur-général. Revenu au pays (le 10 août 1875), il fut successivement procureur du noviciat, puis du collège Joliette dont il devenait le sous-directeur le 31 juillet 1881. L'année suivante, il remplit la charge de maître des novices. En 1882, ses supérieurs ayant accepté la fondation d'un établissement à Baker City, Orégon, c'est à lui qu'ils confièrent ce travail : véritable apostolat que ni le dévouement, ni les sacrifices des fondateurs ne purent faire réussir et qu'il fallut abandonner en septembre 1885. A peine de retour au

Canada, le Père Manseau était placé à la tête de l'Institution des Sourds-Muets, au Côteau Saint-Louis. Il y passa dix ans. La maison garde encore le souvenir de son gouvernement fait d'autorité, de discipline et de piété. Cependant, ses forces s'épuisaient et déjà la maladie qui vient de le conduire à la mort inspirait de sérieuses craintes. Son médecin, feu M. le Dr Brunelle, lui prescrivit un voyage de quelques mois à Victoria (C.-A.). Cette distraction lui fit un grand bien. Toutefois, quand il revint, on crut bien de lui ménager un demi-repos, pendant un an encore, soit au noviciat, soit à l'académie Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Mais son extraordinaire activité souffrait de cette condition et ce fut une grande consolation pour lui de reprendre la besogne comme directeur du collège commercial de Saint-Remi, où il fut de 1896 à 1912. Depuis cette date, il continua, au collège Saint-Joseph-de-Lauzon et au scolasticat de sa Congrégation à Bordeaux, comme directeur spirituel des élèves ou des religieux, à faire le bien par l'exemple de ses vertus et par l'autorité de ses sages conseils. ”

\* \* \*

Cependant le bon religieux, tout en se donnant aux besognes qu'on lui confiait, ne se faisait guère illusion sur son état depuis longtemps. Entre lui et la mort, qui le menaça constamment durant au moins une vingtaine d'années, s'il y avait lutte, et une lutte dans laquelle son âme savait rester vaillante, il comprenait parfaitement que, malgré son amour du travail, de la discipline et du devoir, il lui faudrait bientôt rendre les armes.

“ Il y a dix-huit jours seulement — nous écrit-on — il consentait, sur le désir de son supérieur, à quitter son poste d'aumônier du scolasticat Saint-Charles, à Bordeaux, pour se rendre à la maison-mère de Joliette, y prendre un repos généreusement gagné. La maladie de coeur s'aggravait, et les forces du malade déclinaient rapidement. Le samedi, 31 octobre,

dans la paix de l'homme de devoir et du religieux modèle qu'il fut toujours, il recevait les derniers sacrements. Sa longue préparation à la mort s'achevait dans la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu, dans cette sérénité faite tout ensemble d'un grand esprit de foi et d'une trempe de caractère et d'énergie vraiment peu ordinaires. "

" Vrai religieux et vrai prêtre, continue son biographe, le Père Manseau était avant tout un homme de règle. " Et il ajoute ces belles paroles qui constituent, à la mémoire d'un prêtre-religieux, le plus éloquent des éloges: " Sa carrière reste une lumière et une force pour tous ceux qui l'ont connu. "

\* \* \*

Sur la tombe de cet homme de bien, de ce prêtre ami de Dieu et des enfants, de cet éducateur qui ne se lassa jamais et dont l'âme sut rester virile dans un corps fatigué, avec tant d'autres et après tant d'autres, nous déposons l'hommage de notre plus profond respect d'ancien élève et de constant ami. A sa communauté, qu'une suite de deuils accable depuis quelques années, nous offrons nos meilleures sympathies et nos vœux les plus sincères. Les frères et les pères qu'ils perdent, les Viateurs ne les perdent pas tout entiers. Il leur reste leurs souvenirs et leurs exemples; il leur reste qu'ils deviennent là-haut, sans doute, des intercesseurs et des protecteurs. En vérité, au milieu de nos tristesses et de nos misères, le dogme de la communion des saints et la croyance à la survivance des bienfaits de ceux qui nous quittent sont bien consolants. Prions pour eux, sans doute; mais aussi, comptons sur eux.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

Saint-Polycarpe, 7 novembre 1914.

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	23 novembre.	— Saint-Pascal-Baylon.
Mercredi,	25	— Sainte-Anne, à Montréal.
Vendredi,	27	— Saint-Irénée et toutes les églises
Dimanche,	29	— Cathédrale. [et chapelles

## L'OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

## LES ORIGINES. — SON BUT. — SON IMPORTANCE.



LA Province a reçu la visite de deux distingués zélateurs de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, Mgr de Teil, son directeur-général, et l'un de ses plus insignes bienfaiteurs, Mgr Tiberghien.

Notre population qui encourage depuis si longtemps cette Oeuvre de charité, sera heureuse d'entendre un peu parler d'elle et de ses innombrables bienfaits dans le champ de l'apostolat catholique.

L'Oeuvre de la Sainte-Enfance fut fondée, en 1843, par Mgr de Forbin-Janson, l'illustre évêque de Nancy, dont le Canada put applaudir, un jour, l'éloquence et le zèle admirable, lorsqu'il vint prêcher, sur les rives du Saint-Laurent, l'une des plus belles campagnes de tempérance dont nous ayons été témoins.

Fatigué de ses longues et fructueuses missions, Mgr de Forbin-Janson, peu après son retour en France, dut abandonner complètement la prédication. Mais son coeur d'apôtre ne lui permit pas de rester inactif; et après avoir lu les récits des infanticides atroces pratiqués par les païens des Missions lointaines, il résolut, inspiré sans doute par Dieu lui-même, "d'employer les petits enfants chrétiens au secours des petits païens", en leur faisant donner un sou par mois pour contribuer au rachat et à l'éducation de ces petits exposés sans cesse à tomber victimes de la plus affreuse barbarie. L'Oeuvre de la Sainte-Enfance était fondée.

Il est à remarquer que l'idée première de cette belle Oeuvre est d'habituer les enfants chrétiens à faire eux-mêmes des sacrifices dans un but d'apostolat, tout en leur faisant bien comprendre la nécessité du baptême pour être sauvé. Il ne faut

pas que les parents chrétiens se substituent complètement à leurs enfants dans cette grande oeuvre de secours et de civilisation chrétienne. Les offrandes plus considérables des parents sont acceptées sans doute avec reconnaissance par les directeurs de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, dont les besoins sont aujourd'hui plus grands que jamais; mais ces offrandes, ne doivent pas, cependant, empêcher les petits chrétiens de faire leur modeste part de sacrifices pour le maintien de l'Oeuvre, dont le triple but est le rachat, le baptême et l'éducation des enfants païens.

Depuis 1843, l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, bénie par les Papes et les Evêques, a progressé merveilleusement. Les statistiques de l'année 1913<sup>1</sup> sont éloquentes. L'Oeuvre a distribué, pendant l'année, des secours se chiffrant à plus de 4,300,000 francs, dans 280 vicariats et préfectures apostoliques, qui ont pourvu, à l'aide de cette somme, au rachat, au baptême et à l'éducation de 500,000 enfants païens. L'Oeuvre de la Sainte-Enfance a vu, pendant l'année 1913, à l'entretien de 1,573 orphelinats, de 12,545 écoles et de 4,550 ateliers et ouvriers, où ses petits protégés apprennent à faire des travaux de toute sorte et dont plusieurs ont été primés, à maintes reprises, dans les expositions universelles. Durant cette même année, par les soins de la Sainte-Enfance, 459,603 enfants ont été baptisés et l'on a pourvu à l'éducation chrétienne de 512,831 de ces pauvres petits.

Une aussi riche moisson ne pouvait qu'attirer les bénédictions des Souverains-Pontifes, et le 7 décembre 1913, Pie X, de sainte et immortelle mémoire, accordait aux bienfaiteurs de l'Oeuvre cette bénédiction, qu'il fit publier par la Secrétairerie d'Etat et consigner dans l'organe officiel du Saint-Siège, les *Acta Apostolicae Sedis*.

“ Dans le vif désir de savoir tous les enfants catholiques agrégés à la pieuse et très salutaire Association de la Sainte-

Enf  
cati  
lest  
bien  
..

D  
élect  
en c

“  
préd  
ter l  
gran  
Dire  
“

En  
Teil,  
avait  
impo  
solut  
ques  
que  
s'ouv  
teur  
accla  
qui a  
ple, é  
ment,  
Cher

Con  
fance



Enfance, ce qui contribuera admirablement à leur bonne éducation et attirera sur leurs familles les meilleures grâces célestes, Nous leur accordons de tout coeur, ainsi qu'à leurs bien-aimés parents, la Bénédiction Apostolique.

“ Du Vatican, le 7 décembre 1913.

“ PIUS PP. X. ”

De son côté, Sa Sainteté Benoit XV, dès le lendemain de son élection, donna sa bénédiction à l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, en ces termes :

“ Nous faisons nôtre le désir exprimé par Notre regretté prédécesseur de sainte mémoire. Nous désirons voir augmenter les membres de l'Association de la Sainte-Enfance et de grand coeur, Nous accordons la bénédiction au bien méritant Directeur-général et à tous ceux qui seconderont son zèle.

“ Du Vatican, 13 septembre 1914.

“ BENOIT XV. ”

En juillet 1914, le zélé directeur de l'Oeuvre, Mgr Roger de Teil, considérant les développements extraordinaires qu'elles avait prise et les obligations beaucoup plus nombreuses que lui imposait sans cesse l'extension de son champ d'apostolat, résolut de se rendre en Amérique pour demander aux catholiques des Etats-Unis et du Canada un concours plus actif, et que les circonstances rendaient plus pressant. Mgr de Teil s'ouvrit de son projet au cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de l'Oeuvre, et l'éminentissime cardinal que le Canada acclamait en 1910, au Congrès Eucharistique de Montréal, et qui apprît, alors, à connaître la foi et la charité de notre peuple, écrivit à Mgr de Teil une lettre de chaleureux encouragement, dont voici le texte :

Cher monseigneur,

Comme Cardinal-Protecteur de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, je me réjouis beaucoup de votre voyage aux Etats-Unis

et au Canada, que vous ferez pour y développer cette belle Oeuvre.

J'ai parlé à Sa Sainteté de votre voyage. Le Saint-Père est très heureux de votre projet. Il vous bénit, et espère qu'il vous sera possible de faire beaucoup pour répandre cette Oeuvre si nécessaire aux missions, dont les besoins grandissent chaque jour.

Vous trouverez aux Etats-Unis et au Canada beaucoup d'écoles catholiques. Le vif désir du Saint-Père est de savoir tous les enfants catholiques agrégés à la Sainte-Enfance. Il l'a redit dernièrement en accordant aux enfants une bénédiction très gracieuse et toute spéciale. En établissant votre Oeuvre dans les écoles, vous aurez tout de suite un grand succès, non seulement pour être plus utile aux missions, mais aussi pour la formation des enfants catholiques, en leur apprenant, dès leur jeune âge, à prier et à faire eux-mêmes des sacrifices pour sauver les âmes des malheureux enfants païens.

J'espère vivement que NN. SS. les évêques vous recevront avec bonté, et vous aideront à répandre dans les écoles, dans les paroisses et dans les autres oeuvres l'Association de la Sainte-Enfance, qui, au su de tout le monde, est très chère au Saint-Père et indispensable pour nos missionnaires, occupés à la conversion de tant de païens, qui vivent et meurent sans avoir jamais entendu parler de Notre-Seigneur.

J'espère aussi que MM. les curés et les supérieurs, des religieux et des religieuses, accepteront d'ajouter à toutes leurs préoccupations de zèle celle de votre Association, comme ils le font si bien dans beaucoup d'autres pays.

En vous souhaitant bon voyage ainsi qu'à Mgr Tiberghien qui vous accompagne, je vous bénis et suis heureux de me redire,

Votre très dévoué,

Vincent, card. VANNUTELLI.

Rome, ce 16 juillet 1914.

Quelques jours plus tard, c'était la déclaration de guerre, puis la mort du Souverain-Pontife.

Devant les horreurs de la guerre, où se trouvent engagés les pays qui donnaient le plus en faveur de la Sainte-Enfance, la France, la Belgique, l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne, le Conseil Central de l'Oeuvre dut envisager les conséquences extrêmement fâcheuses qu'entraînaient pour elle et ses petits protégés ces terribles événements, et le projet d'un voyage en Amérique, d'opportun qu'il était, tout d'abord, devint par le fait même, urgent.

Le cardinal Protecteur écrivit alors à Mgr de Teil la lettre suivante :

Cher monseigneur,

Dans mon audience du 9 septembre, j'ai parlé au Saint-Père Benoit XV de votre intérêt pour la Sainte-Enfance, et de votre projet d'aller aux Etats-Unis et au Canada pour y développer cette belle Oeuvre, si nécessaire aux missions, surtout dans les temps difficiles que nous traversons. Comme je m'y attendais, j'ai eu la grande joie de trouver Sa Sainteté aussi favorable à l'Oeuvre que son vénéré prédécesseur. Il vous bénit et vous encourage de grand coeur.

Comme Protecteur de la Sainte-Enfance, je vous bénis aussi et vous encourage, ainsi que Mgr Tiberghien qui vous accompagne, et je suis heureux de me redire,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

Vincent, cardinal VANNUTELLI.

Munis de ces très hauts et très précieux encouragements, les deux courageux apôtres de la Sainte-Enfance, Mgr de Teil et Mgr Tiberghien, se mirent en route pour l'Amérique.

Ils peuvent être assurés qu'ils trouveront partout, dans le


pays, l'accueil le plus sympathique, et que nos petits enfants des écoles seront heureux de s'inscrire sur la liste des bienfaiteurs de cette Oeuvre, à laquelle sont attachées de nombreuses et très précieuses indulgences.

Les parents leur donneront généreusement l'exemple, nous n'en doutons pas, non plus.

---

### LES REDEMPTORISTES A MONTREAL

---

 ES dévoués missionnaires de la bonne parole que sont les Rédemptoristes, sont si avantageusement connus de tous nos confrères du saint ministère que nous sommes assuré de les intéresser tous en leur parlant des progrès constants de l'ordre à Montréal. Les fils de saint Alphonse sont à Montréal depuis 1884. L'on garde un peu partout, dans nos paroisses et dans nos collèges, le souvenir des Fièvez et des Strubb, de leur parole ardente, de leur zèle ir- lassable.

L'on sait du reste que cette Congrégation, dite du Très-Saint-Rédempteur, a été fondée par saint Alphonse de Liguori, évêque et docteur de l'Eglise, en 1732, il y aura bientôt deux cents ans; qu'elle compte, répartis en une vingtaine de provinces, plus de deux cents maisons et au-delà de quatre mille religieux dans le monde entier; que deux provinces, celle de Sainte-Anne-de-Beaupré et celle de Baltimore, se partagent les obédiences d'Amérique.

La résidence des missionnaires à Montréal était jusqu'ici fixée à Hochelaga. Elle sera désormais à Youville, sur le chemin de Montréal au Sault-au-Récollet, où les Rédemptoristes sont établis depuis 1912. Le dimanche, 1er novembre, jour de

la Toussaint, Mgr l'archevêque y bénissait le nouveau monastère, qui est placé sous le patronage de saint Alphonse.

La paroisse, dite elle aussi de Saint-Alphonse, qui est confiée à la garde des Pères, a été érigée le 1er décembre 1910. Depuis 1896, les Pères étaient rue Notre-Dame à Hochelaga. Mais il a fallu choisir un endroit plus favorable aux exigences de la vie religieuse. Youville offrait tout ensemble les avantages de la campagne et des communications faciles avec la ville par le tramway. Youville est donc un choix très heureux. C'est au supérieur de ce nouveau monastère (Les Pères Rédemptoristes, Youville, Montréal), que MM. les curés devront s'adresser à l'avenir pour demander des Pères pour leurs missions et retraites.

Ajoutons que les Révérends Pères ont transporté dans leur chapelle d'Youville l'oeuvre si populaire de la dévotion à saint Gérard Majella, qui avait son siège depuis quelques années à l'ancienne chapelle de la rue Notre-Dame, à Hochelaga. Tous les mardis, à 7.30 heures du soir, il y a sermon, salut et vénération de la relique du saint. On nous a demandé d'en donner avis, dans la *Semaine*, à tous les dévôts serviteurs du grand thaumaturge qu'est saint Gérard.

---

## LA MESSE POUR LES DEFUNTS

---

**S**EIGNEUR, donnez-leur l'éternel repos; et que la lumière luise sur eux à jamais ", chante l'Eglise à l'*Introït* de la messe pour les défunts.

Repos et lumière: les deux biens suprêmes. L'homme et l'univers sont en marche vers un avenir d'immuabilité éternelle: après les agitations du temps, nous arriverons à l'étape

dernière, pour une autre vie étrangère aux vicissitudes de ce monde, et qui se perpétuera par-delà les siècles. Ce sera l'heure où de nouveaux cieux et de nouvelles terres apparaîtront, vierges de toute souillure du péché. Dès maintenant, derrière ce voile qu'est la mort, les mystères d'outre-tombe nous sont révélés par la foi. Mais plus encore, quand se seront dissipées ces ténèbres de l'ignorance et de l'erreur qui obscurcissent encore à nos yeux les réalités naturelles et divines, la pleine lumière d'en haut luira sur nous, et " nous seront rassasiés au spectacle de sa gloire " (Ps. xvi).

Qu'elles qu'aient pu être les souffrances et les angoisses, ou au contraire l'apparent bonheur de notre vie sur terre, quand l'âge vient (et parfois plus tôt), une immense aspiration naît en nous pour un avenir de lumière, de repos et de paix. Nul n'échappe à ce désir; et s'il est arrivé que certains prétendus sages, dans l'antiquité surtout, ont semblé désirer la mort pour elle-même et comme la fin de tout, c'est qu'au fond ils avaient le cœur vide, l'esprit court, et l'âme trop faible pour souhaiter et mériter davantage; ils n'étaient pas de ceux " qui ont faim et soif de la justice "; ils n'étaient pas *des hommes de désirs*. — Ils seront servis à la mesure de leurs vœux.

Mais nous, chrétiens, nous croyons à la réalisation des promesses, et nous ne devons vivre aujourd'hui que dans l'attente de ce qui viendra. En ce jour-là, nous irons à la rencontre de Celui " à qui appartient la louange dans Sion, et vers qui toute chair doit retourner ", ainsi que s'exprime le verset de l'*Introït*.

Créés par Dieu et rachetés par Lui, les fidèles n'existent que pour lui : à lui est réservé le plein domaine sur ses enfants. En considération de cette vérité, la *Collecte* nous rappelle que pour être digne de paraître devant le Christ, fils du Dieu de sainteté et fils de l'Immaculée-Marie, il faut être innocents et purs de par le baptême, ou purifiés par le repentir.

C'est pour que la supplication des vivants obtienne aux défunts " ce jardin entier et définitif qu'ils ont souhaité durant leur vie ".

L'*Epître* qui suit proclame cette autre grande et redoutable vérité : la Résurrection générale pour le jugement dernier : " ce sera l'affaire d'un moment ; tout s'opérera en un clin d'oeil au son de la dernière trompette. Les morts ressusciteront incorruptibles " pour ne plus mourir. La victoire sera telle que " la mort sera comme absorbée ", anéantie. La mort est vaincue parce que le péché a disparu. " Gloire à Dieu qui nous a procuré cette victoire par notre Maître Jésus-Christ ! "

Que tous les fidèles, dit le *Trait*, soient absous et les liens du péché rompus à jamais, car c'est aujourd'hui le temps de " la grâce qui court ", de la miséricorde et de la pitié. Implorons le Seigneur pour que les âmes des défunts soient pardonnées au plus tôt ; car à l'heure du grand jugement il sera trop tard. Après la miséricorde, la vengeance : celle-ci n'est qu'une forme de la justice. Si les morts lui échappent à temps, à eux sera donnée la " béatitude éternelle dans la lumière ".

La Séquence *Dies irae, dies illa*, est connue. On sait les paroles de menace qui s'y trouvent prodiguées : jours de colère, de tremblement et de stupeur ; le livre sera ouvert ; toutes choses seront dévoilées au plein jour, et le monde sera jugé par un roi plein d'une majesté redoutable. Avant que cette heure arrive, appelons-en à Jésus, à sa Passion, à sa croix. Il a eu pitié de Madeleine, il aura pitié des âmes trépassées.

" A la voix du Fils de Dieu, ajoute l'Evangile, les morts ressusciteront. Le Père a la vie en soi, et aussi le Fils, et tous ceux à qui ils l'ont donnée. " Mais la vie éternelle appartient à ceux qui auront fait le bien sur la terre. Les autres ressusciteront pour le " Jugement ", c'est-à-dire pour la damnation.

A l'*Offertoire*, l'Eglise prie longuement; elle insiste, elle revient plusieurs fois aux mêmes supplications: que les morts échappent aux tourments de l'enfer, aux profondeurs de l'âme, à la gueule du lion, à la nuit obscure du Tartare. Et dans la *Secrète* elle dit: " Seigneur, vous leur avez donné la Foi, donnez-leur la récompense. " L'un appelle l'autre: est-ce que vos dons seraient inutiles et votre gloire en quelque sorte frustrée ?

Toute la doctrine sur la mort et l'autre vie est contenue. Avant le dernier jugement qui sera prononcé selon toute rigueur d'une inflexible justice, nous avons le loisir et le droit d'en appeler à la miséricorde du Père. Nous implorons sa pitié, nous nous réclamons des mérites de Jésus-Christ: il faut pas qu'il se soit incarné et qu'il ait souffert en vain, jusqu'à mourir pour nous. Ceux qui ont quitté cette vie et qui nous sont demeurés chers ont droit à nos suffrages: nous devons invoquer la clémence du Père, en sollicitant son indulgence pour les fautes qu'ils n'ont pas pu expier sur la terre.

La fidélité aux morts est une des formes de la communion des saints, en même temps qu'une promesse de durée pour l'avenir d'un peuple: les races fortes chérissent la terre et les morts. Pour ceux qui croient, un autre devoir s'impose: la prière, une prière pleine d'espérance, car: " qu'est-ce que la mort? Un passage étroit, où l'on ne peut passer deux de front et où l'on cesse un moment de se voir; c'est là tout. " (Lemennais.)

Dom A. CASTEL.